

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 42

Rubrik: Avis à nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Troisième Année N° 42 1^{er} Novemb. 1903

Abonnement

Suisse:

Un an. Fr. 6.—

LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

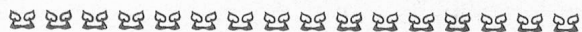
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:
E. JAKUES-DALCROZE et H. MARTEAU
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS
VEVEY

Avis à nos lecteurs.

A partir du 1^{er} novembre la « *Musique en Suisse* » publiera dans chaque numéro des articles sur l'**Éducation musicale**, parmi lesquels une série intitulée: « *Conseils aux petits musiciens* » de **M. E. Jaques-Dalcroze**, articles destinés à développer chez l'enfant, l'instinct de la compréhension musicale, à exposer les principes du style et les moyens de corriger certains défauts naturels.



La musique pour chœurs d'hommes et l'éducation musicale.

(Suite.)

L'extension des chœurs d'hommes dépend d'une manière plus directe encore de ces nouvelles circonstances sociales. Cela résulte d'autant plus impérieusement de ces circonstances que la raison musicale qui avait rendu nécessaires les grands chœurs mixtes n'existait pas ici.

On est certain de ne pas se tromper en affirmant que la cause intime et profonde de la fondation des chœurs d'hommes doit être cherchée dans les besoins de sociabilité qu'on éprouvait alors. Il ne faut pas, dans l'histoire de la musique, s'en tenir uniquement aux conceptions

purement idéales. Comme les Germains d'autrefois, les Allemands de la fin du XVIII^{me} siècle aimaient à s'asseoir ensemble pour « heumer le piot » et écouter des chants et des discours.

Il est facile de comprendre comment, après l'activité déployée dans une académie de chant, on désirait continuer à s'entretenir librement et gaiement. Le nom de *Liedertafel* donné aux vingt-quatre membres de l'académie de chant à Berlin fondée le 20 décembre 1808, sous la présidence de Zelter, manifeste suffisamment ce besoin de sociabilité. De même, en Angleterre, au XVIII^{me} siècle déjà, des clubs avaient été fondés.

Les membres de cette première *Liedertafel* étaient recrutés exclusivement dans les rangs des compositeurs, des poètes et des chanteurs de profession. Cette association artistique montre bien le but de sociabilité qu'elle poursuivait, exactement comme la *Liedertafel* de Magdebourg, fondée en 1818 et composée elle aussi de chanteurs de profession. On voulait ainsi échapper au travail pénible des répétitions prolongées et goûter des plaisirs de société assaisonnés de quelques chants. Comme il n'y avait pas de littérature musicale qui répondît au but de ces premières associations, on la créait soi-même et les membres apportaient des chants